



**Allocution du
DR ALA ALWAN
DIRECTEUR RÉGIONAL
DE L'OMS POUR LA RÉGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE
à l'occasion de la
SOIXANTE ET UNIÈME SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL
DE LA
MÉDITERRANÉE ORIENTALE**

Tunis (Tunisie), 19-22 octobre 2014

Monsieur le Président, Excellences, Madame le Directeur général, Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite à tous la bienvenue à la soixante et unième session du Comité régional. Permettez-moi tout d'abord de remercier notre hôte, le gouvernement de la Tunisie pour l'organisation de cette session ici à Tunis, ainsi que son Excellence le Dr Mohamed Saleh ben Ammar, Ministre de la Santé, pour sa généreuse hospitalité.

C'est un grand plaisir de voir cette session du Comité régional organisée en Tunisie, pays qui a connu ces trois dernières années d'importants changements dans le cadre de sa réforme de la santé. Il y a quelques semaines, j'ai eu le plaisir de participer à un dialogue national impliquant l'ensemble des secteurs concernés par les questions de santé en Tunisie. J'ai été impressionné par la qualité, l'intensité et le sérieux avec lesquels tous les participants ont pris part au dialogue. J'espère que davantage d'États Membres suivront votre exemple en ce sens.

Cette semaine, notre session sera spéciale, car nous reconnaissons tous, j'en suis convaincu, que nous traversons une période peu ordinaire. En effet, nous sortons à peine d'une tragédie humanitaire majeure à Gaza. La monde a été témoin de l'ampleur des dommages et de la souffrance imposés à la population de Gaza. La communauté humanitaire internationale, notamment l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), se sont efforcés d'alléger les souffrances mais il s'agit là d'une tâche allant bien au-delà de notre portée et de nos capacités. L'OMS est actuellement

impliquée dans la riposte à cinq situations d'urgence de niveau 3 dans le monde entier, dont deux dans la Région. Jamais nous n'avons connu un aussi grand nombre de personnes affectées depuis la seconde guerre mondiale. La crise humanitaire en République arabe syrienne a été la toute première situation d'urgence à être classée au niveau 3. Celle-ci a été suivie par la crise qui a eu lieu en Iraq et nous pouvons nous attendre à ce qu'il y en ait d'autres, j'en ai bien peur. En effet, les situations sanitaires en Libye et au Yémen suscitent une grande inquiétude pour l'OMS ainsi que la communauté internationale. Au total, 16 des 22 États Membres sont confrontés ou ont été confrontés à des crises et des situations d'urgence majeures en 2014. Cette situation est intense et les menaces pour la santé et les conséquences possibles sont vastes et effrayantes.

Notre expérience en ce qui concerne la gestion des situations d'urgence ainsi que l'expérience mondiale actuelle concernant la gestion de la flambée de maladie à virus Ebola mettent en évidence la mesure dans laquelle le monde entier, y compris notre Région, est mal préparé pour faire face aux situations d'urgence constituant une menace grave pour la santé publique. En particulier, les capacités de santé publique permettant de détecter les menaces pour la santé émergentes, de s'y adapter et d'y répondre doivent être considérablement renforcées. Nous avons amplement discuté du renforcement de la riposte à la flambée de maladie à virus Ebola ce matin, et le Directeur général abordera ce thème après mon intervention. Nous en discuterons de nouveau demain au titre du point de l'ordre du jour sur la sécurité sanitaire. Permettez-moi de souligner deux décisions de grande envergure prises précédemment par le Comité régional et qui n'ont toujours pas été mises en œuvre. En 2010, le Comité a demandé aux États Membres de créer un fonds de solidarité régional pour les situations d'urgence et de sensiblement accroître les moyens mobilisables afin de pouvoir faire face aux crises. En 2012, le Comité régional a demandé aux États Membres d'envisager la possibilité d'augmenter le niveau des contributions fixées versées à l'Organisation dans le cadre d'une action collective auprès des organes directeurs. J'espère que lors de cette session, nous pourrons trouver des mécanismes et des approches afin de mettre en œuvre ces deux importantes demandes.

Mais sur une note plus positive, permettez-moi de féliciter l'Arabie saoudite pour les mesures positives qui ont été prises afin de veiller à la réussite du pèlerinage du Hadj cette année. En effet, l'implication du pays avec les missions médicales d'accompagnement des pèlerins a été appréciée par les pays participants dans le monde entier.

Mesdames et Messieurs,

Je suis à présent à mi-parcours de mon mandat de cinq ans. Je peux sans hésiter déclarer que nous avons tous déployé des efforts considérables pour progresser dans les cinq domaines que vous avez approuvés en 2012, en tant que priorités de la Région. Permettez-moi de vous rappeler ces cinq priorités : le renforcement des systèmes de santé la lutte contre les maladies transmissibles ; la santé de la mère et de l'enfant ; la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles ainsi que la préparation et la riposte aux situations d'urgence. Après avoir convenu ensemble de la vision générale, nous nous sommes intéressés à chacun de ces domaines de manière systématique, en identifiant les défis des États Membres, les lacunes en ce qui concerne la performance et la riposte de l'OMS et nous avons convenu de stratégies, de feuilles de route et de cadres d'action. Années après années, nous développons les acquis et l'OMS vous rend compte chaque année des progrès que vous avez accomplis mais également des nôtres, comme ceci a été présenté dans les rapports annuels de l'OMS. Nous évoquerons plus en détails les progrès réalisés ainsi que les tâches restantes dans les prochains jours.

Mesdames et Messieurs,

Certains États Membres ont réalisé des progrès considérables au cours des 50 dernières années en ce qui concerne la fourniture de soins de santé curatifs, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Néanmoins, nous n'avons pas obtenu des réalisations similaires en matière de promotion et de protection de la santé. Il nous suffit d'observer les niveaux croissants de pollution de l'air et la négligence environnementale dans l'ensemble de la Région, le nombre de décès quotidiens sur nos routes et autoroutes, l'augmentation constante de facteurs de risque de maladies non transmissibles ainsi que le manque de sensibilisation communautaire aux facteurs de risque communs pour la santé pour confirmer ce propos. Le changement climatique est une réalité rampante qui aura un impact de plus en plus important dans notre Région aride. Sommes-nous préparés ? Avons-nous pris suffisamment de mesures ? Assumons-nous une coordination suffisante avec les autres secteurs gouvernementaux pour relever ces défis ?

Par ailleurs, notre Région excelle dans la production de cliniciens de grande qualité et hautement qualifiés, mais elle manque cruellement de capacités de santé publique. J'encourage vivement les États Membres à mettre en place des mesures d'incitation et des programmes afin de favoriser le développement des professionnels et des responsables de la santé publique et d'attirer les jeunes talents vers ce domaine. Afin de passer à l'action, nous

avons lancé, avec l'appui du Président de la soixantième session, un programme régional de leadership en matière de santé publique destiné à des hauts fonctionnaires et des fonctionnaires de niveau intermédiaire de la santé publique. Vous aurez l'occasion d'obtenir davantage d'informations à ce sujet lors de la présente session du Comité régional afin de coopérer avec vous dans sa mise en œuvre.

Mesdames et Messieurs,

En nous appuyant sur les réalisations précédentes, nous devons désormais progresser en ce qui concerne la couverture sanitaire universelle ainsi que le renforcement des composantes du système de santé qui faciliteront cette progression.

Concernant la santé de la mère et de l'enfant, nous devons maintenir la dynamique à laquelle nous sommes parvenus ces deux dernières années et mettre en œuvre les plans nationaux en vue d'accélérer l'action sur les objectifs du Millénaire pour le développement 4 et 5.

Nous devons réduire l'épidémie catastrophique de cardiopathies, de diabète, de cancer et de pneumopathies dans la Région. Permettez-moi de vous rappeler que les mesures visant à réduire les facteurs de risque tels que le tabagisme, la mauvaise alimentation et la sédentarité accusent un retard par rapport au reste du monde.

En ce qui concerne les maladies transmissibles, nous devons mener à bien la tâche de l'éradication de la poliomyélite. Les six prochains mois seront les plus difficiles jusqu'à présent dans l'histoire de la lutte mondiale contre cette terrible maladie. L'action que nous mènerons dans la Région déterminera si le monde sera exempt de poliomyélite en 2016. Et nous devons nous assurer que nous sommes prêts à mettre en œuvre le Règlement sanitaire international (2005). La sécurité sanitaire est présente dans tous les esprits ces jours-ci. Les menaces de maladies émergentes que représentent le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV) et la maladie à virus Ebola testent la résilience de nos capacités de santé publique et nous rappellent cruellement qu'une menace, où qu'elle survienne, constitue une menace pour le monde entier.

Excellences,

Dans le cadre de notre engagement à améliorer notre soutien aux États Membres, je me suis également efforcé de relever les défis et de remédier aux lacunes au sein même de l'OMS, au Bureau régional et dans les bureaux de pays avec lesquels vous avez un contact

quotidien et direct. Nous avons adopté la bonne gouvernance et la transparence en tant que principes dans notre action et avons renforcé et continuons de renforcer plusieurs bureaux de pays en réorientant les ressources du Bureau régional. Et il existe des domaines où il nous reste encore beaucoup à faire pour trouver des solutions, par exemple sur la manière d'attirer des experts en santé publique qui pourront vous apporter un soutien.

Permettez-moi de conclure en évoquant à nouveau l'importance d'assurer une coordination avec d'autres secteurs pour s'attaquer aux défis sanitaires. La santé publique ne concerne pas uniquement le système de santé. Chaque secteur, chaque ministère a un rôle à jouer.

Ces trois dernières années, nous avons organisé au Bureau régional un séminaire annuel sur la diplomatie sanitaire. Alors qu'un nombre croissant de défis pour la santé ne peuvent plus être relevés au niveau technique seulement mais nécessitent des négociations et des solutions au plan politique ainsi qu'un large éventail d'intervenants, ces séminaires se sont avérés être une excellente occasion de rassembler des acteurs clés. Des parlementaires, des ambassadeurs et des hauts responsables des ministères des affaires étrangères et de la santé qui désiraient en savoir davantage sur la santé ont participé, avec un certain enthousiasme, au troisième séminaire qui s'est tenu en début d'année.

Il ne me reste plus qu'à remercier le Président actuel du Comité régional, Son Excellence le Dr Ahmed Bin Mohamed Bin Obaid Al Saidi, Ministre de la Santé d'Oman. J'ai bénéficié d'un énorme soutien de sa part au cours de l'année écoulée. Il a en effet fait preuve d'une grande générosité, sans ménager son temps, et a servi d'excellent modèle de rôle en assumant la responsabilité, et il a participé avec nous à plusieurs initiatives et activités. J'espère que cette session du Comité régional, ici à Tunis, sera productive et je me réjouis de la perspective d'une collaboration avec le nouveau Président tout au long de l'année à venir.

Je vous remercie.